

Un vent d'optimisme

Des indices de plus en plus nombreux laissent entendre que les Stades de Bienne seront finalement construits.

Joel Weibel / Traduction: Marcel Gasser - En effet, le Conseil municipal sollicitera le 19 septembre, lors de la prochaine séance du Conseil de ville, presque 4,9 millions de francs pour la construction de l'installation photovoltaïque qu'il est prévu de monter sur le toit du futur stade de hockey. On apprend, d'autre part, que de nombreux employés de la société HRS Real Estate SA s'occupent activement de la mise au point de la planification des travaux et que HRS est en train de mandater d'autres entreprises pour ces travaux. «HRS consent actuellement à de nouvelles et substantielles dépenses, ce qui n'aurait aucun sens si la société n'avait pas l'intention de construire les stades», commente un spécialiste. Jusqu'ici, HRS aurait déjà investi 8 millions de francs dans ce projet. Si elle y renonçait, la société d'entreprise générale de Frauenfeld perdrait donc à l'heure actuelle la bagatelle de 15 millions de francs, car elle devrait également verser à la Ville le montant de garantie de sept millions.

De toute évidence, des progrès considérables ont également été réalisés dans les contrats de location pour les surfaces commerciales de l'enceinte. Maire de Bienne, Erich Fehr confirme ce vent d'optimisme, raison pour laquelle le Conseil municipal a décidé aujourd'hui de porter ce projet de photovoltaïque devant le Conseil de ville. «Nous n'aurions pas présenté cette demande de crédit si nous avions eu encore des doutes sur la réali-

sation des stades», déclare Erich Fehr. «En la présentant déjà maintenant, nous croyons aussi que nos chances seront meilleures d'obtenir de Swissgrid, la société nationale pour l'exploitation du réseau, qu'elle nous accorde une nouvelle prolongation de délai pour la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC)», explique Barbara Schwickert, directrice de l'Energie.

Si Swissgrid n'accède pas à cette nouvelle demande de prolongation, Bienne ne recevra probablement pas l'autorisation tant souhaitée, car l'installation photovoltaïque était censée être construite jusqu'à fin 2013, dernier délai. Or, les stades ne sortiront pas de terre si tôt. Les sociétés sportives ne sont donc pas les seules à avoir pâti des années de retard prises par la construction des Stades de Bienne. Un autre impact négatif, c'est que la Ville n'a pas pu réaliser sur le toit de la future patinoire l'installation photovoltaïque qu'elle projetait. Dans une période qui faisait la part belle à la sortie du nucléaire, ce sont 3000 mégawattheures issus de l'énergie renouvelable qui sont restés en rade. Maintenant que la construction des stades semble assurée, le projet peut donc redémarrer. Par ensoleillement optimal, la future installation atteindra des pics d'un mégawatt, ce qui représente potentiellement une production annuelle d'un million de kilowattheures, voire davantage. A Berne, sur le Stade de Suisse, les 12 000 mètres carrés de panneaux photovoltaïques posés en 2005 produisent, dans des

conditions optimales, 1200 kilowatts, ce qui représente annuellement un courant de 1,2 million de kilowattheures. Or, à Bienne la surface maximale s'élève à 16 000 mètres carrés. «Les conditions cadres concernant la surface du toit ne sont pas encore claires, mais le rendement auquel nous nous attendons devrait être atteint, voire dépassé», estime Barbara Schwickert.

Dans la comparaison entre le Stade de Suisse et les Stades de Bienne, il importe également de savoir que les coûts de revient par kilowattheure sont de 30 centimes à Bienne, alors qu'ils étaient de 80 centimes à Berne, en 2005. Malgré cette sensible réduction des coûts, la Ville entend donc maintenir sa demande auprès de la Confédération pour recevoir sa RPC. Elle devra convaincre Swissgrid qu'elle n'est pas responsable du retard pris par le projet.

Barbara Schwickert a l'intention de tout entreprendre pour obtenir cette rétribution à prix coûtant du courant injecté. Si, d'aventure, ses démarches devaient s'avérer infructueuses, Bienne n'en renoncerait pas pour autant à son installation photovoltaïque. Cela augmenterait le prix du courant de 9 centime par kilowattheure. Or, Energie Service a d'ores et déjà annoncé que le prix du courant électrique baisserait l'année prochaine de 0,5 centime. Même sans subventions, la future installation photovoltaïque aura donc une incidence bénéfique sur le prix du courant.